

**POLE METROPOLITAIN CÔTE D'OPALE**

**COMITÉ SYNDICAL**

**SÉANCE DU JEUDI 19 JUIN 2014**

**COMPTE RENDU**

**PRESENTS** (50) :

**Mesdames** BENARAB, BOUCHART, CHEVALIER, FABRE, GUILBERT, HINGREZ-CEREDA, JUILIEN-PEUVION, ROLAND, VOITURIEZ **Messieurs** AGIUS, ALLEMAND, BAREGE, BERTIN, BLET, BOUCLET, BOUFFARD, CAREME, COIN, COUPEZ, COUSEIN, DECOOL, DESPICHT, DHERSIN, DISSAUX, DUMONT, DUPILET, ETIENNE, FAIT, FASQUELLE, GODEFROY, GOUVART, HAMY, HUMETZ, LECLUSE, LEFAIT, LESAFFRE, LOGIE, LOQUET, LOUVET, MAJEWICZ, MEQUIGNON, E. PETIT, B. PETIT, PONT, PRUDHOMME, RINGOT, SERGENT, VASSEUR, VERGRIETE, WAROCZYK

**EXCUSES AVEC POUVOIR** (20) :

**Mesdames** BONIN, LEFEBVRE, SPLINGARD, VARET **Messieurs** ALLOUCHERY, BAILLEUL, BALY, BARBARIN, CARBON, F. DECOSTER, J. DECOSTER, FAUCON, FAUQUET, HERMANT, HUTIN, LEROY, MEDINE, RAPIN, ROMMEL, WEISBECKER **qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à Madame** VOITURIEZ, **Monsieur** B. PETIT, **Madame** HINGREZ-CEREDA, **Messieurs** GOUVART, BERTIN, **Madame** BENARAB, **Messieurs** ETIENNE, LOGIE, VERGRIETE, HUMETZ, DHERSIN, RINGOT, VASSEUR, DISSAUX, BLET, BOUFFART, LOQUET, BAREGE, LECLUSE, CAREME

◆◆◆◆◆◆◆◆

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

**Installation du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale et élection de son Président :**  
*intervention du doyen d'âge, Monsieur Guy LECLUSE*

◆◆◆◆◆◆◆◆

**M. Guy LECLUSE :**

« Mesdames, Messieurs, Mes chers collègues,

Quelques mots très brefs avant l'ouverture de cette séance, d'abord pour vous souhaiter la bienvenue, pour vous féliciter de votre élection.

J'ai donc l'honneur et le bonheur tout à fait éphémère, de présider cette séance d'installation du nouveau comité syndical et d'élection de son exécutif en tant que doyen d'âge de cette assemblée. Celle-ci se tiendra évidemment dans le strict respect républicain des opinions et des votes de chacune et de chacun, pour que cette réunion soit digne et exemplaire jusqu'à son terme.

Je déclare donc ouverte cette séance du conseil du comité syndical, et je procède à l'appel de ses membres. Comme vous l'observerez des chevalets sont placés devant certains membres qui possèdent des pouvoirs, afin d'éviter toutes erreurs de réception de vote, lors du passage des urnes. »

➤ **APPEL DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL**

## **M. Guy LECLUSE :**

« Je déclare donc installé dans ses fonctions le comité syndical ainsi constitué.  
Nous allons maintenant procéder à l'élection du secrétaire de séance, je vous propose de désigner le plus jeune membre de notre assemblée : M. Pierre-Henri DUMONT.  
Y a-t-il un vote contre ? Y a-t-il une abstention ?  
M. DUMONT est élu à l'unanimité secrétaire de cette séance et nous allons donc passer maintenant à l'élection du Président.

Selon les statuts le Président est élu au scrutin secret, et à la majorité absolue. Si après 2 tours aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.  
Vous savez que pour l'élection du Président du Conseil Régional, nul ne peut être élu président s'il n'a pas remis préalablement aux membres du conseil, par l'intermédiaire du doyen d'âge, une déclaration écrite présentant les grandes lignes et orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée de son mandat (article 4133-1 du CGCT). Rien de tel n'est prévu pour l'élection d'un maire, rien de tel n'est prévu pour l'élection d'un président d'une intercommunalité et rien de tel n'est prévu ici. Mon souci est d'assurer aujourd'hui une stricte égalité des chances des candidats, je vais donc donner la parole à chacun des candidats qui vont se manifester dans un instant, pour une intervention de très courte durée au maximum 3 minutes, en tirant au sort l'ordre de passage. Ce temps de parole pourra être utilisé par le candidat même ou par un autre membre, pour le compte de ce candidat.

Je demande et je fais l'appel des candidatures. Qui est candidat ?  
M. LESAFFRE, M. VERGRIETE, M. FASQUELLE

*Les 3 noms sont inscrits sur des bulletins, insérés dans l'urne et tirés au sort afin de définir l'ordre de prise de parole.*

En 1<sup>er</sup> : M. LESAFFRE, 2<sup>ème</sup> : M. FASQUELLE, 3<sup>ème</sup> M. VERGRIETE.

Je donne la parole à M. LESAFFRE, pour un temps de parole maximum de 3 minutes. »

## **M. Jean-Loup LESAFFRE :**

« Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

D'abord qui suis-je ?

Elu en mars dernier pour la 8<sup>ème</sup> fois Maire de Saint-Léonard, sans étiquette, à la tête d'une liste regroupant toutes les sensibilités politiques, je me présente à vos suffrages dans un esprit de concertation, d'écoute, de participation des uns et des autres. Les élus de la CAB m'ont fait confiance pour remplacer Frédéric CUVILLIER et il règne un bon esprit dans l'intercommunalité. Je connais l'intercommunalité que j'ai animée pendant plus de 40 ans : SIVU, SIVOM, DISTRICT, Communauté d'agglomération où j'ai toujours exercé des fonctions de vice-président généralement avec des délégations diverses et variées. J'ai présidé à 2 reprises des syndicats intercommunaux : le syndicat mixte SYNDIVAL dans les années 1989-1995 chargé de développer des zones industrielles, créer une zone de 170 hectares à Landacres et ces 10 dernières années, le SYMSAGEB s'occupant des eaux et essentiellement des inondations où j'ai réalisé avec mon équipe 200 000 m<sup>3</sup> de rétention d'eau et redressé les cours de la Slack, de la Liane qui a permis d'éviter à peu près les ¾ des inondations dans le bouloonnais.

Pourquoi suis-je candidat ?

Nous assistons à un double mouvement au niveau national avec une simplification de l'organisation territoriale dans un but d'économie essentiellement. Néanmoins il y a la nécessité de structures intermédiaires entre les grosses régions, les intercommunalités, des intermédiaires qui doivent être légers en structure et en frais de fonctionnement mais riches en imagination, en innovation, pour être acteurs de la démocratie locale et assurer l'équilibre des territoires dans la Région et au sein de notre ville.

Pour faire quoi ? Faire face à la mutation industrielle dans le développement des infrastructures. Je pense aux routes, ex RN 42. Je pense aux rails : la desserte TGV cadencée.

Je pense aux ports c'est-à-dire l'harmonisation et la mise en valeur de nos 3 ports. Je pense aux nouvelles technologies de l'information et de la communication à accorder également une priorité absolue à la recherche développement, à l'Université du littoral essentiellement. Donner une place importante à l'économie résidentielle, à l'urbanisme, au tourisme autour de nos grands équipements, de nos villes d'art et d'histoire, et puis il y aura encore bien d'autres choses, l'imagination sera au pouvoir. »

### **M. Daniel FASQUELLE :**

« Bonsoir à tous,

Je me présente, Daniel FASQUELLE, je suis né à Saint Omer, j'ai ma famille, famille d'agriculteur entre Saint-Omer, Calais, Boulogne et le Touquet et j'enseigne encore à l'Université du Littoral Côte d'Opale, ce qui fait que j'ai travaillé à Boulogne, à Calais, mais aussi à Dunkerque. Je suis donc un enfant de la Côte d'Opale. Je suis ce soir le porteur d'un projet, d'une présidence collégiale. Si vous votez pour moi, avec Natacha BOUCHART, avec François DECOSTER, et j'espère évidemment avec les représentants de l'ensemble des territoires, nous mettrons en place une présidence collégiale. Alors pourquoi ? Parce qu'il est urgent, il est important de rassembler à travers le Pôle Métropolitain l'ensemble des territoires dans le respect de chacun de ces territoires. Aucun territoire ne peut ou ne doit, dominer les autres et chacun mérite la plus grande attention, et c'est ce que nous proposons à travers ce projet. Dans le respect aussi des idées, ici nous avons des convictions politiques qui peuvent être différentes, mais je crois qu'il faut savoir les dépasser, c'est ce que j'ai toujours su faire dans ma communauté de communes, où j'ai été largement élu et réélu par des élus de toutes sensibilités autour d'un projet parce que je crois qu'il faut savoir mettre en place des projets pour dépasser les clivages. Ce projet de présidence collégiale permettra de dépasser justement ces clivages puisqu'aucun territoire ne peut l'emporter sur les autres et toutes les sensibilités à tour de rôle pourront exercer la présidence du Pôle Métropolitain, aucun camp ne domine les autres, aucun territoire ne domine les autres. Pour bien marquer aussi que nous voulons la complémentarité entre nos territoires et non plus la concurrence, on a trop souvent connu la concurrence, parfois aussi l'ignorance. Il faut aujourd'hui que l'on joue au contraire la complémentarité. Nous avons des atouts absolument formidables, il faut les ajouter, les additionner et travailler beaucoup plus ensemble qu'on l'a fait jusqu'à présent dans tous les domaines. Alors comment ? A travers un bureau restreint, de 5 représentants de chacun des territoires, 1 président et 4 premiers vice-présidents. La présidence pourra être exercée à tour de rôle et c'est ce bureau restreint de 5 personnes, représentant les 5 territoires qui prendra toutes les décisions importantes, le président étant là pour les mettre en œuvre. Et puis un bureau élargi à 12 personnes, avec un représentant de la Région, un représentant des départements et un représentant thématique pour chacun des territoires. Pour faire quoi ? Pour appliquer nos statuts. Je vous y renvoie. Tout est dedans et c'est une belle feuille de route. Ce que je souhaite vraiment c'est un climat apaisé et une volonté très affirmée de travailler ensemble, et c'est ce que porte ma candidature, merci d'y être attentif. »

### **M. Patrice VERGRIETE :**

« Bonsoir à tous,

Je tenais d'abord à commencer par me présenter tout simplement, j'ai 45 ans, je suis aujourd'hui maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine, et je suis sans étiquette partisane. J'ai également été directeur d'agence d'urbanisme, ici sur la Côte d'Opale, à Dunkerque et j'ai largement contribué à la réponse sur le dossier à l'appel à la coopération métropolitaine, qui nous vaut aujourd'hui d'être Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. De ce fait, j'ai une connaissance de ces dossiers qui ne sont pas neufs. Pour moi, la Côte d'Opale, c'est d'abord un territoire d'enjeux effectivement avec des problématiques économiques qui arrivent tout de suite en premier. Alors évidemment, cela a été dit, nos ports qu'ils soient industriels, de commerce, de voyageurs, de pêche sont des atouts à valoriser aujourd'hui. Bien entendu, il y a des enjeux importants autour de l'innovation et de la recherche, en lien avec l'Université du Littoral Côte d'Opale. L'anticipation de l'avenir est aussi un enjeu essentiel en lien avec le Conseil Régional qui a lancé une démarche

intéressante sur ces problématiques. Mais pas seulement, le tourisme, le loisir, l'attractivité de notre territoire que constituent ce que l'on appelle l'économie résidentielle, est aussi largement source d'emploi et je pense constitue un levier de développement. La prospection économique, l'image, l'attractivité, voilà des enjeux forts. Le rapport à l'eau aussi est un enjeu, qu'il soit littoral sur les problématiques de submersion ou de trait de côte ou qu'il soit à l'intérieur des terres sur des problématiques d'inondation. L'aménagement du territoire, on l'a dit, l'Université du Littoral Côte d'Opale, aussi pour les enjeux d'enseignement et je n'oublie pas la dimension transfrontalière car finalement, l'année prochaine, la Présidence Luxembourgeoise va nous donner la possibilité d'un certain nombre d'expérimentations en matière transfrontalière pour déroger aux législations nationales et donnera à notre territoire, le PMCO, la capacité à innover en la matière et d'aller ailleurs chercher des fonds européens importants. Ma place de co-président du GECT (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière) installé lundi, est bien entendu un atout. Alors quelle gouvernance ? Ça a été évoqué, ce que je vous propose simplement, c'est d'abord un comité syndical, comme on est rassemblé ce soir, qui respecte tout le monde, à l'écoute de tous, y compris les petites intercommunalités, qui est un enjeu essentiel pour moi. Un exécutif qui rassemble évidemment tous les territoires, mais aussi le Conseil Général et le Conseil Régional avec plutôt la vision d'un président animateur. Une gouvernance stable car que signifierait un président qui change chaque année, ça voudrait dire une élection tous les 3 conseils. Et enfin, j'ai envie bien entendu d'être ce président animateur pour plusieurs raisons. D'abord parce que je suis sans étiquette partisane, je pense que c'est essentiel, je ne suis pas candidat, dès à présent je l'indique, aux élections régionales, aux élections législatives et aux élections sénatoriales. »

### **M. Guy LECLUSE :**

« Nous allons maintenant passer au vote. Vous avez sur votre table des bulletins de vote, il ne faut utiliser qu'un seul bulletin, les personnes disposant d'un pouvoir peuvent voter 2 fois. Je vous demande d'utiliser le bulletin, d'inscrire le nom du candidat de votre choix et d'insérer le bulletin dans l'urne, et nous procéderons ensuite au dépouillement, je vous remercie, le scrutin peut débuter.

Voici les résultats du 1<sup>er</sup> tour :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 70
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 70, majorité absolue : 36

Ont obtenu :

- M. LESAFFRE : 23 voix
- M. VERGRIETE : 32 voix
- M. FASQUELLE : 15 voix

Il faut procéder à un 2<sup>ème</sup> tour. Si la majorité d'entre vous me demande une suspension de 10 minutes, je suis prêt à l'accorder, à condition que celle-ci soit demandée par la majorité d'entre vous.

Qui voudrait une suspension de 10 minutes ?

La majorité n'est pas atteinte, nous allons passer au 2<sup>ème</sup> tour.

Qui est candidat pour le 2<sup>ème</sup> tour ?

M. VERGRIETE et M. FASQUELLE sont candidats pour le 2<sup>ème</sup> tour.

L'opération de scrutin peut débuter.

Voici les résultats du 2<sup>ème</sup> tour :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 70
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 66, majorité absolue : 34

Ont obtenu :  
M. FASQUELLE : 22 voix  
M. VERGRIETE : 44 voix

Je déclare Monsieur Patrice VERGRIETE élu Président du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale. »

**M. Patrice VERGRIETE :**

« Merci d'abord à notre doyen qui a officié ce début de séance, merci à vous tous pour votre confiance. L'exercice démocratique était impressionnant, je le redis, il est beau et du coup ça me met une responsabilité importante et je tiens vraiment à vous remercier pour votre confiance. La Côte d'Opale c'est quelque chose, et pour moi ça compte, donc je me battrais très sincèrement pour l'intérêt de la Côte d'Opale. Je le disais c'est un bel exercice démocratique et le but du jeu c'est de le dépasser complètement et je pense que ce qui est important maintenant c'est une Côte d'Opale rassemblée, et rassemblée le plus vite possible, de manière à passer rapidement à une mobilisation collective. Je le redis, je souhaite être un président animateur, avec ce que cela signifie dans le mot, comme je peux l'être à la Communauté Urbaine, avec l'ensemble des maires de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Je souhaite aller à votre rencontre, au niveau de l'ensemble des intercommunalités de la côte d'opale, chacun. Je prendrai le temps, en Août et Septembre. Je viendrai dans chaque territoire. Je viendrai également rencontrer le Conseil Général du Nord, le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Régional car j'ai envie d'entendre les enjeux exprimés par les différentes entités, c'est à partir de vous que l'on réussira à bâtir une feuille de route.

Alors pour la suite, puisque c'était l'objet de notre conversation avec Monsieur le Directeur Général, je vous propose 2 scénarios : le 1<sup>er</sup> scénario, nous faisons une suspension de séance de 10 minutes et nous essayons de trouver un accord sur les noms qui composent la table et on essaie de trouver la représentation équilibrée des différents territoires durant ces 10 minutes et en coulisse. Je vous propose un 2<sup>ème</sup> scénario, c'est que puisque je prends l'engagement de venir vous voir, le plus rapidement possible dans chaque intercommunalité, c'est que nous nous revoyons en septembre pour la composition des vice-présidents et à ce moment-là, après une rencontre, après avoir identifié l'ensemble des personnes intéressées pour pouvoir siéger et s'occuper de telle thématique, nous puissions arriver effectivement rassemblés devant vous, définitivement rassemblés. Qui souhaite que nous procédions à une suspension de séance de 10 minutes ? Qui souhaite que nous reportions à notre prochain syndical la désignation de notre exécutif ? Le report de la séance est accepté à l'unanimité.

Merci à tous. »